

# Bordereau de versement

## Solde de la taxe d'apprentissage 2021

Le Club AtouTalent est habilité à percevoir les versements issus du solde de la taxe d'apprentissage. Contre votre règlement, nous vous ferons parvenir un reçu libératoire. Vous pouvez effectuer votre versement dès à présent, celui-ci devant nous parvenir avant le 1<sup>er</sup> juin 2021.

### Votre entreprise :

Raison sociale :

SIRET :

Adresse :

Code postal :

Ville :

### Contact de l'entreprise :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

Cette adresse e-mail nous permettra de vous transmettre le reçu du versement.

### Calcul de votre versement :

$(\text{Masse salariale 2020} \times 0,68\%) \times 13\% = \text{Solde à verser}$

Vous pouvez verser tout ou partie de ce solde au Club

**Montant de votre versement au bénéfice du Club AtouTalent :**

€

Merci d'envoyer ce bordereau par e-mail à [essaouir@club-atoutalent.fr](mailto:essaouir@club-atoutalent.fr)

Votre règlement :

• Par chèque : (à l'ordre du Club AtouTalent)

Club AtouTalent - 2 Ter Boulevard Charlemagne - 54000 Nancy

• Par virement :

Banque : CIC IBAN : FR76 3008 7336 0100 0207 9920 111 BIC : CMCIFRPP